

DEMANDE D'OUVERTURE d'U.E. Secondaire

Date d'ouverture prévue le : (1) *septembre 2015.*

1. La présente demande émane du :

- (2) Pouvoir organisateur : (1)
- (2) Directeur(-trice) de l'Institut pour la Fédération Wallonie - Bruxelles : (1)

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : (1) .. *IEPSFWB*
 adresse complète : (1)
 ... *avenue Herbofin 39*
 ... *6800 LIBRAMONT.*

Date : (1) ... *04 juin 2015*.....
 Signature du chef d'établissement de la FWB./

du représentant du P.O. subventionné : (2)

n° de matricule : (1) .. *8.117.002*.....
 n° de téléphone : (1) ... *061/22.46.71*.....
 n° de fax : (1) *061/23.44.24*.....

2. Transmis par le réseau :

<input checked="" type="radio"/> (2) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="radio"/> (2) Libre subventionné confessionnel
<input type="radio"/> (2) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (2) Libre subventionné non confessionnel

3. Intitulé de l'U.E. : (1) . *Initiation à la réparation des montres mécaniques simples*

Niveau:	<input checked="" type="radio"/> (2) Enseignement secondaire du 1 ^{er} degré	<input type="radio"/> (2) Enseignement secondaire du 2 ^e degré	<input type="radio"/> (2) Enseignement secondaire du 3 ^e degré	<input type="radio"/> (2) Enseignement secondaire du 4 ^e degré
Classement:	<input checked="" type="radio"/> (2) transition		<input type="radio"/> (2) qualification	

CODE DE L'U.E. (1)	<i>262003 U11 E1</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (1)	<i>205</i>
--------------------	----------------------	----------------------------------	------------

4. Type de la demande :

- (2) 4.1. Transformation sur la base d'un tableau de concordance
 - (2) Transformation de la (des) section(s) de régime 2
 - Intitulé(s) (1)
 - N°(s) administratif(s) [cf. doc. 2](1).....
 - Date(s) de fermeture définitive (1).....
 - (2) Transformation de la (des) section(s)/des UE (3) de régime 1
 - Code(s) n°(s) (1)
 - N°(s) dossier(s) (1).....
 - N°(s) administratif(s) [cf. doc. 2] (1).....
- (2) 4.2. Programmation

5. Réserve à l'administration

Prend acte

Date

Déposé à l'administration par le réseau
 en date du : *16/07/15*
 N° dossier : *126200*

Signature :
 Le Directeur général adjoint,

F – G STOLZ

Michael GOULET
 Assistant

- (1) A compléter
- (2) A compléter Cocher la mention utile ou Biffer la mention inutile

Code de l'unité de formation (3): 262003U11E1	Code du domaine de formation (3): 205
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum:

1. Dénomination des cours (2)	Classement du (des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Technologie de la réparation d'une montre mécanique	CT	J	40
Travaux pratiques et méthode de travail	PP	L	120
2. Part d'autonomie	XXXXXX		
		Total des périodes	160

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative(s) au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière.

Date: 11 septembre 2003

Signature:

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANIKES SIMPLES

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, des particuliers et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une autonomie de travail progressive de manière à pouvoir réparer, seul, une montre mécanique ordinaire ;
- de s'approprier les techniques et connaissances qui permettent la réparation d'une montre mécanique;
- de développer des attitudes de soin, de dextérité, de précision, d'ordre et de sécurité.

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANQUES SIMPLES

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

en français,

- ◆ de lire et de comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
- de répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- de consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières ;
- de s'exprimer oralement et par écrit, c'est-à-dire, produire des énoncés variés, au message simple mais clair et à la structure correcte ;
- d'écrire (sous la dictée) un message d'un niveau de langue courante d'au moins 10 lignes, en respectant les principales règles d'orthographe ;
- de s'exprimer clairement à l'oral ;

en mathématique,

en calcul mental,

- ◆ de maîtriser les tables d'addition (somme de 2 nombres naturels inférieurs à 100);
- ◆ de maîtriser les tables de multiplication (produit de 2 nombres naturels inférieurs à 10);
- ◆ de multiplier et diviser un nombre positif (écriture décimale) par 10, 100, 1000;

en calcul écrit et problèmes,

en exploitant des situations simples, en relations avec le vécu social et professionnel de l'étudiant et donnant un sens aux activités mentales sollicitées,

- ◆ d'additionner, de soustraire et de multiplier deux nombres naturels ;
- ◆ de calculer une valeur approchée (jusqu'à deux décimales) du quotient de deux nombres naturels ;
- ◆ de prendre une fraction d'une quantité, de prendre un pourcentage d'une activité et de choisir l'unité la plus adéquate pour mesurer une grandeur ;
- ◆ d'effectuer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité et de masse ;
- ◆ de calculer l'aire et le périmètre du rectangle y compris le carré ;
- ◆ de calculer l'aire, le volume du parallélépipède rectangle, y compris le cube ;

en constructions géométriques,

- ◆ de calculer la distance entre deux points, un point et une droite, deux droites ;
- ◆ de reconnaître et de tracer aux instruments deux segments de droites parallèles et de droites perpendiculaires ;
- ◆ de construire un carré, un rectangle aux instruments sans autre contrainte que de respecter une ou deux conditions de positions ou de mesures de longueur.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le CEB ou un titre équivalent ou supérieur.

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANIQUES SIMPLES

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 12 personnes pour le cours de « travaux pratiques et méthode de travail ».

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANIQUES SIMPLES

4. PROGRAMME DU (DES) COURS

4.1. TECHNOLOGIE DE LA REPARATION D'UNE MONTRE MECANIQUE

L'étudiant sera capable :

- de désigner le nom de chaque pièce d'une montre mécanique simple ;
- de désigner chaque pièce :
 - du mécanisme de remontoir,
 - de remise à l'heure,
 - du rouage,
 - d'un échappement à ancre ;
- d'identifier, de sélectionner, d'utiliser l'outillage spécifique de l'horloger rhabilleur ;
- de différencier les divers produits d'entretien, de graissage, de lubrification ;
- d'utiliser les différents appareils de mesure et de contrôle ;
- de maîtriser l'utilisation de petites machines d'usage courant : estrapade, potence à river, potence à rubis, tour d'horloger ;
- de comparer les mécanismes et d'en découvrir les caractéristiques déterminantes ;
- de différencier les divers systèmes de liaisons cadran au mouvement ;
- d'expliquer le fonctionnement de la minuterie et du système de remontage ;
- de différencier les systèmes de balancier ;
- de différencier l'échappement à ancre, à chevilles et à cylindre.

4.2. TRAVAUX PRATIQUES ET METHODE DE TRAVAIL

L'étudiant sera capable :

- de rechercher les défauts lors du démontage de la montre mécanique : bracelet, boîte, lunette, cadran, couronne, remontoir, mise à l'heure des aiguilles, fixation du mouvement, balancier, spirale, échappement, rouage, ressort, rubis ;
- d'expliquer les défauts les plus fréquents dans la montre mécanique ;
- d'ajuster les aiguilles lors du remplacement ;
- de réaliser le lanternage de la chaussée ;
- de désarmer le ressort par l'encliquetage ;
- de nettoyer la montre avec la machine rotative ;
- de remplacer un balancier complet ;
- d'effectuer la mise au repère ;
- d'assurer la liberté et le fonctionnement des pièces mobiles ;
- de nettoyer les rubis ou coussinets ;
- de remplacer un rubis défectueux ;
- d'examiner les engrenages (chute, repos) ;
- de démonter un barillet complet ;
- de mesurer les caractéristiques d'un ressort ;
- de remplacer un ressort de barillet suivant les dimensions ;
- de comparer les différentes vis suivant leur fonctionnement ;
- de remonter la montre (mouvement, minuterie, remontoir) ;

Annexe 4.1.

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANIKES SIMPLES

- de lubrifier les pivots, l'échappement, l'axe du balancier ;
- de régler la montre soit au pendu ou au chrono comparateur et ce dans différentes positions ;
- de remonter le cadran et les aiguilles ;
- de nettoyer le boîtier de la montre ;
- de fixer le mouvement dans le boîtier et de refermer celui-ci ;
- de remplacer un bracelet ;
- de placer une nouvelle barette, une bélière ;
- de remplacer un verre en plexiglas, en verre.

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANIKES SIMPLES

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable :

- de reconnaître le type de mouvement mécanique;
- de choisir l'outillage nécessaire au travail à réaliser;
- de démonter une montre mécanique simple;
- de nettoyer, remplacer un ressort, un balancier complet, un rubis, de remonter, de graisser le ressort et les parties du remontage, de huiler et contrôler la marche du mouvement;
- de rendre en état de marche la montre donnée en réparation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- du soin,
- de l'ordre,
- de la rapidité d'exécution,
- du respect des consignes de sécurité.

INITIATION A LA REPARATION DES MONTRES MECANIQUES SIMPLES

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra prouver qu'il possède un titre d'études d'une 6^{ème} année de qualification en fine mécanique - horlogerie et une expérience professionnelle de 3 ans au moins dans la réparation des montres mécaniques simples.